



17TH SESSION

OF THE INTERGOVERNMENTAL
COMMITTEE FOR THE
SAFEGUARDING OF THE
INTANGIBLE CULTURAL
HERITAGE

RABAT-MOROCCO

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

17ÈME SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Rabat, Royaume du Maroc
28 novembre - 3 décembre 2022



INFORMATIONS SUR LES VISAS



Le lien ci-dessous indique les nationalités nécessitant un visa de court séjour pour entrer au Maroc :
<https://www.consulat.ma/fr/liste-des-pays-dont-les-ressortissants-sontdispenses-du-visa-dentree-au-maroc>

Pour plus d'informations, ou pour toute autre question concernant les conditions d'obtention d'un visa pour entrer au Maroc, contacter la Délégation permanente du Royaume du Maroc auprès de l'UNESCO



Email : dl.maroc@unesco-delegations.org



Tél. : (+33) (1) 45 68 34 27